

PROGRAMME DE FORMATION

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'ENTREPRISE - 1 JOURNÉE (7 H)

Une journée pour protéger les données sensibles et le patrimoine informationnel de l'entreprise, entre exigences techniques, organisationnelles et réglementaires.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Classer l'information** : Distinguer les données selon leur sensibilité et leur valeur.
- **Protéger techniquement et juridiquement** : Mesures de l'article 32 du RGPD, chiffrement, journalisation.
- **Maîtriser les accès** : Gérer les habilitations, les départs et les prestataires.
- **Défendre son patrimoine** : Protéger les informations stratégiques et concurrentielles.

PROGRAMME

Classer et cartographier l'information

- Typologie des informations : personnelles, sensibles, stratégiques
- Cartographie des données et de leurs traitements
- Où sont vos données : postes, serveurs, cloud, prestataires

Protéger : mesures techniques et organisationnelles

- Les exigences de l'article 32 du RGPD
- Chiffrement, sauvegardes, journalisation, cloisonnement
- Politiques et procédures : ce qui doit être écrit
- Sensibilisation continue des équipes

Accès, prestataires et patrimoine

- Gestion des habilitations : moindre privilège, revue régulière
- Départs, mobilités et comptes dormants
- Encadrer les prestataires (clauses, DPA, accès)
- Protéger le patrimoine informationnel et concurrentiel (secret des affaires)

INFORMATIONS PRATIQUES

Duree	1 journée (7 h)
Public	Responsables IT, DPO
Prerequis	Aucun prérequis technique.
Modalites	Présentiel (dans vos locaux partout en France) ou classe virtuelle. Groupe conseillé : 4 à 12 personnes.
Methodes	Apports illustrés d'exemples réels, démonstrations, mises en situation et exercices interactifs. Support de synthèse remis à chaque participant.
Evaluation	Quiz de positionnement et de validation des acquis ; attestation de fin de formation.
Intervenant	Intervenant spécialisé en sûreté et cybersécurité, à l'expérience de terrain (analyse des menaces, modes opératoires de la malveillance, gestion de crise et sécurité économique).
Tarif	Nous consulter - devis sous 24 h ouvrées. DTJ Training n'étant pas certifiée Qualiopi, aucun financement OPCO n'est mobilisable à ce jour.
Delai d'accès	2 semaines entre l'inscription et le démarrage. Ce délai peut être allongé si un dossier de financement doit être instruit.
Accessibilite	Formation ouverte aux personnes en situation de handicap - les aménagements sont étudiés avec notre référent handicap (contact@dtjtraining.fr), réponse sous 5 jours ouvrés.
Contact	DTJ Training - 5 rue des Indes Noires, Batiment Grand Large, Pole Jules Verne, 80440 Boves - contact@dtjtraining.fr - 09 56 52 37 64

Document commercial. Le programme détaillé (compétences visées, modalités d'évaluation et identité du formateur) est communiqué sur demande et finalisé avec l'intervenant.